

Rendre le domicile plus confortable

Après une chirurgie, une cure de chimiothérapie et/ou de radiothérapie, votre proche est de retour à la maison. Pour l'aider à récupérer le plus vite possible, certains aménagements du domicile sont nécessaires. Ils permettent d'optimiser son confort et de réduire les éventuelles nuisances.

Améliorer le confort de la chambre

La chambre sera certainement la pièce la plus souvent occupée par la personne malade. D'où l'importance d'en faire un lieu particulièrement agréable.

Soignez la décoration.

Soyez attentif à la [propreté](#) et au rangement.

Aérez souvent la pièce.

Demandez à votre proche s'il souhaite qu'on lui installe la télévision ou des enceintes pour avoir de la musique douce.

Le lit doit être aussi confortable que possible. Il peut être opportun de remplacer le matelas en laine ou à ressorts par un matelas en latex assez dense.

Changez les draps plus souvent.

Pour faciliter le lever, vous pouvez utiliser des blocs surélévateurs. Des petits cubes (de 10 cm environ, selon la taille de la personne) sous les pieds du lit feront parfaitement l'affaire.

L'ajout d'un relève-buste, à la place de l'oreiller, ou d'un inclinateur, placé sous le matelas, voire l'installation d'un arceau de lit qui se place sous le drap du dessus et évite le contact direct avec la peau, sont d'autres équipements de confort à envisager.

Les matelas anti-escarres

Si votre proche reste longtemps alité, à terme, il ou elle peut souffrir d'[escarres](#). Le mieux est bien entendu de le faire bouger régulièrement, ou à défaut de faire des frictions des zones de contact avec le matelas (coudes, épaules, bas du dos, talons...). Si ce n'est pas possible, le médecin peut prescrire un matelas anti-escarres, remboursé par la Sécurité sociale. Le matelas « gaufrier » en mousse, composé d'éléments de densité variable est le modèle le plus couramment utilisé. Il permet de répartir différemment les pressions et de faciliter l'aération de la peau par-dessous.

Les matelas anti-escarres peuvent être complétés par des coussins anti-escarres, par des protège-talons ou protège-coudes ou encore par des anneaux de surélévation placés autour des chevilles.

Le lit médicalisé

Le médecin de votre proche, notamment en cas d'hospitalisation à domicile, peut prescrire un lit médicalisé.

Le plus souvent à hauteur variable, le lit médicalisé est généralement monté sur roulettes et est équipé de montants latéraux empêchant le matelas de glisser.

Il est proposé avec un sommier à un plan (sommier ordinaire), à deux plans (ajout d'un relève-buste qui facilite la position assise), à trois plans (ajout d'un relève-buste et d'un relève-jambes), voire à quatre plans (ajout d'un relève-buste et d'un relève-jambes et pliure au niveau des genoux).